

OUVRONS L'ÉVANGILE DU 6^e DIMANCHE A - Matthieu 5,17-37

1^{ière} clef : Le texte

17 Ne vous avisez pas que je suis venu *abolir* la Loi ou les Prophètes :
je ne suis pas venu *abolir*,
mais *accomplir*. ¹

18 Car, en vérité je vous dis,
jusqu'à ce que *passent* le ciel et la terre,
un seul i ou un seul trait ne *passera* pas de la Loi
jusqu'à ce que tout *arrive*. ²

19 Celui donc qui dissoudra un seul de ces commandements
des plus petits et enseigne ainsi les humains, sera appelé
'le plus petit' au **royaume des cieux**.
Or celui qui fera et enseignera sera appelé
'grand' au **royaume des cieux**. ³

20 Car je vous dis : si votre justice ne surabonde pas plus
que celle des scribes et des pharisiens, ⁴
vous n'entrerez pas au **royaume des cieux**.

1 : Ton frère, et l'adversaire

21 Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : **Tu ne tueras pas !** ⁵
Or celui qui tue sera **passible** de jugement. ⁶

22 Or moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son *frère*
sera **passible** de jugement.
Or celui qui dira à son *frère* : 'racaille', sera **passible** du sanhédrin.
Or celui qui dira : 'insensé', sera **passible** du feu du Dépotoir*.

23 Si donc tu apportes ton don à l'autel,
et que là tu te souviens que ton *frère* a quelque chose contre toi,

24 laisse là ton don devant l'autel et pars d'abord échanger avec ton *frère*,
et alors, venant, apporte ton don. ⁷

25 Sois bienveillant envers ton *adversaire*, vite, tant que tu es avec lui en chemin,
pour que l'*adversaire* ne te livre pas au juge, et le juge au garde
et que tu sois jeté en prison. ⁸

26 Amen, je te dis : tu ne sortiras pas de là jusqu'à ce que tu remettes le dernier quart.

2 : Un, la femme et l'homme

27 Vous avez entendu qu'il a été dit : **Tu ne commettras pas d'adultère !** ⁹

28 Or moi je vous dis : Quiconque regarde une *femme* pour la **désirer**
a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. ¹⁰

29 Si ton œil, le droit, te fait trébucher, arrache-le et jette-le loin de toi,
car il est préférable pour toi que périclisse un seul de tes membres
et que ton corps entier ne soit jeté dans le Dépotoir.

30 Et si ta main droite te fait trébucher, coupe-la et jette-la loin de toi,
car il est préférable pour toi que périclisse un seul de tes membres
et que ton corps entier ne s'en aille dans le Dépotoir. ¹¹

31 Or il a été dit : Celui qui **répudiera** sa *femme*,
qu'il lui donne un certificat de répudiation.

32 Or moi je vous dis : Quiconque répudie sa *femme*,
hormis pour raison d'impudicité, il la fait devenir adultère,
et celui qui épouse une répudiée, **commet un adultère**. ¹²

3 : Une, ta parole

33 De nouveau,
Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres :

Tu ne feras pas de faux serment !

Mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. ¹³

34 Or moi je vous dis de ne pas jurer du tout, ¹⁴

ni par le ciel, parce qu'il est trône de Dieu,

35 ni par la terre, parce qu'elle est piédestal de ses pieds,

ni par Jérusalem parce qu'elle est ville du grand roi,

36 ni par ta tête tu jureras, parce que tu ne peux faire un seul cheveu blanc ou noir.

37 Que votre *parole* soit : oui ? oui ! non ? non !

Le surplus est du méchant. ¹⁵

* Il s'agit de la 'géhénne'.

2^e clef : La place du texte

La lecture du Discours sur la montagne continue : après être passé par le portail des « béatitudes » (5,1-12), ceux et celles qui s'engagent à aller plus loin s'entendent dire quel est leur 'poids'* pour la terre et dans le monde et préciser que ce poids provient et revient à l'origine que le Discours appelle *notre Père qui est aux cieux* (5,13-16). Ainsi, la péricope de ce 6^e dimanche commence par éclairer le lien vivant entre '*la Loi ou les Prophètes*' connus et '*le royaume des cieux*' qu'annonce Jésus depuis le commencement (4,17), entre le Baptiste (3,2) et les disciples (10,7).

Combien de lecteurs et lectrices de l'Évangile ont éprouvé qu'il est impossible d'en ouvrir une page, sans ouvrir aussi '*la Loi ou les Prophètes*' ? Or ce Discours est bien aussi une relecture de certains propos du Décalogue et de ses commentaires juifs. Comment Mt s'y prend-il ? Après une déclaration posant ce principe (vv.17-20), il part jusqu'à la fin du 5^e chapitre dans une série d'**illustrations**, six propos scandés par une même tournure : *il a été dit – moi je vous dis*. On les trouve aux vv. 21-22 ; vv.27-28 ; vv.31-32 ; vv.33-34 ; vv.38-39 ; vv.43-44. Ces deux dernières mentions font partie de la péricope du 7^e dimanche A. Cette tournure a malheureusement reçu une appellation inadéquate : les antithèses. Or, nous le verrons, le Discours ne s'oppose pas à '*la Loi ou les Prophètes*', et n'annule pas non plus ce qu'il vient de dire au v.17 : *je ne suis pas venu abolir, mais accomplir*. Il veut encore moins nourrir une idée qui règne dans certains esprits chrétiens : se croire supérieurs au judaïsme. Ces six exemples « sont destinés à montrer comment ouvrir un chemin barré et à permettre à l'Enseignement** de pointer un parcours sans fin. » (André Myre, *Écoutez ce que je vous dis*, Ed. Paulines, Montréal 2002, p.54). – Cela correspond bien à la conviction juive concernant la conjugaison des verbes du décalogue : ils sont tous à l'inaccompli, c'est-à-dire ils indiquent une direction ouverte. Seuls les pas de celui, de celle qui prennent le chemin peuvent le leur faire éprouver comme ouvert jusqu'au bout.

Pour éviter donc l'idée d'une opposition, j'ai préféré présenter le texte du 5^e chap. non pas selon les 6 subdivisions introduites par cette locution (*il a été dit – moi je vous dis*), mais en 5 parties thématiques dont les deux dernières forment la péricope du 7^e dimanche :

1. Ton frère et l'adversaire (vv.21-26)
2. Un, la femme et l'homme (vv.27-32)
3. Une, ta parole (vv.33-37)
4. L'autre aussi (vv.38-42)
5. Aimer l'autre – à la manière du Père céleste (vv.43-48).

* traduction littérale du mot hébreu pour 'gloire', au sens 'importance'

** selon A. Myre ce mot est préférable au mot 'Loi' (*nomos* grec qui traduit mal la 'Torah' hébraïque).

Dans la suite du discours, on pourra distinguer (avec A. Myre) trois autres grands ensembles :

2. **Pratiques traditionnelles** (6,1-18)

- 6,1 principe
- 6,2-4 donner
- 6,5-15 prier
- 6,16-18 jeûner

3. **Pratiques sociales** (6,19-7,11)

- 6,19-34 relation à l'argent
- 7,1-11 relations humaines
- 7,12 déclaration

4. **Mises en garde** (7,13-27)

- 7,13-14 gare au chemin
- 7,15-20 gare aux imposteurs
- 7,21-23 gare aux apparences
- 7,24-27 gare à qui se contente d'écouter

Les versets 7,28-29 communiquent l'effet : les foules frappées par la puissance de son enseignement.

À l'exclusion du 'Notre Père', la lecture liturgique réserve la partie 6,1-18 au mercredi des Cendres ; le 8^e dimanche présente la fin du 6^e chapitre (6,24-34) ; le 9^e dimanche (7,21-27) reprend la fin du 7^e chapitre en omettant les versets conclusifs (28 et 29) du Discours que nous maintiendrons toutefois à leur place.

3^e clef : Des annotations

1 *Je ne suis pas venu abolir la Loi ou les Prophètes, mais accomplir* : À partir d'ici le locuteur dit "*je*" et ce n'est qu'au moment où il a fini de prononcer le discours que Mt le nommera : Jésus.

▷ "*Je*" est **venu** : en 3,11, Jean B. disait : *celui qui vient derrière moi est plus fort que moi* ; en 3,14, il s'adresse à Jésus : *et toi, tu viens vers moi* ? À présent, Jésus lui-même dit : *je suis venu*. Il le dira 3 fois, et toujours de la même manière où la forme négative précède, détrompant toute attente déplacée :

1. je ne suis pas venu abolir, mais accomplir (5,17)
2. je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs (9,13)
3. je ne suis pas venu lancer la paix, mais le glaive (10,34).

Et même quand Jean B. emprisonné lui envoie la question : *Toi, es-tu celui qui vient ou faut-il attendre un autre* ? Jésus renvoie cette réponse : *Allez annoncer à Jean ce que vous avez vu et entendu* (11,3-4) – autrement dit, *celui qui est venu* se donne à découvrir à partir de l'expérience du chemin au fil des Écritures (Isaïe) que Jésus cite à ce moment-là, paroles transmises par d'autres.

▷ **non pas abolir, mais accomplir** : Opposer l'Enseignement ancien à celui de Jésus est une vieille rengaine 'chrétienne' qui posait déjà problème dans les communautés pauliniennes, mais d'une tout autre manière : leurs enseignements « rattachent la défaite de la mort de Jésus au changement du statut de la Loi. Rien d'autre, dans leur perspective, ne pouvait introduire pareil changement : il était donc logique d'admettre que Jésus n'ait rien enseigné qui abolisse la Loi : sa mort, et elle seule, avait pu changer le statut. Ce n'est pas de ses enseignements qu'ils se réclamaient pour s'en dire libres » (P. Beauchamp, *La Loi de Dieu*, Seuil 1999, p.124). – En raison des implications culturelles, anthropologiques et théologiques, le problème posé est trop complexe pour être traité dans ce cadre. Disons seulement : aucun des slogans modernes contenant les mots 'liberté' ou 'amour', n'est fait pour en rendre compte. –

Par contre, le versant positif de la phrase évangélique contient le verbe **accomplir** que nous avons rencontré récemment dans le passage du 3^e dimanche A, (voir note 6). Dans ce contexte, P. Beauchamp (même endroit, p.129) pose cette question : « Jésus, face au Décalogue, enseigne-t-il seulement qu'il faut "en faire plus"? La loi mosaïque contient déjà des préceptes supplémentaires plus exigeants que le Décalogue lui-même. Mais elle n'en conserve pas moins l'injonction de "ne rien ajouter" au Décalogue. Accomplir n'est pas faire plus, c'est seulement faire jusqu'au bout. Il est donc plus fécond d'entendre les nombreux impératifs ajoutés par Jésus aux dix paroles comme les conditions de leur véritable accomplissement (...). Pour accomplir en allant jusqu'au bout, il faut partir du commencement. S'ouvre alors une voie libre, dégagée. »

Mt inclut ce principe dans son récit quand il raconte ainsi *la genèse de Jésus, Christ* (1,18) : *Tout cela est arrivé pour que soit accompli ce qui fut dit de la part du SEIGNEUR par le prophète disant : «Voici, la vierge aura en son ventre et elle enfantera un fils. Ils appelleront son nom : Emmanuel, qui se traduit : Avec-nous-Dieu »* (1,22). Le verset suivant éclaire le propos.

2 Jusqu'à ce que passent le ciel et la terre,

un seul i ou un seul trait ne passera de la Loi jusqu'à ce que tout arrive : ce verset 18 est construit de la même manière que le précédent. 'Jusqu'à ce que tout arrive' se trouve au même niveau que 'accomplir' ! Et le verbe **arriver**/ginomai (1,22) est aussi la racine du mot 'genèse' (1,18). Ce qui donne à comprendre ceci : la Loi est liée à l'existence du monde créé, ils vont de pair : les deux sont des réalités vivantes, et donc soumises au changement, mais 'sans date de péremption'. Pour rester aussi pertinente que vivante, elle exige un effort commun de relecture constante. N'est-ce pas justement l'intention du Discours sur la montagne ? – Dans la tradition juive, la préoccupation d'une transmission littérale du texte, dont on trouverait ici un reflet, vise une même fidélité.

3 Verset 19 : Ce verset amène deux nouveaux termes dans ce contexte : **enseigner** et **royaume des cieux**, trois fois répété. Dans l'évolution du monde et de la Loi, il est la référence constante, l'épine dorsale de l'histoire, et les conflits

d'interprétation qui ne peuvent pas ne pas surgir, exigent un enseignant instruit du royaume des cieux. C'est cela que *celui qui est venu* précisera aussitôt :

4 Si votre justice ne surabonde pas plus que celle des scribes et des pharisiens* , vous n'entrerez pas au royaume des cieux : Le Discours rentre-t-il dans la compétition avec les maîtres en Israël, faut-il faire plus ? Le verbe 'surabonder' est ici déterminant, car il désigne un surcroît. Autrement dit, pour celui qui veut entrer, il s'agit de reconnaître que le royaume des cieux est de l'ordre du surcroît, un "par-dessus-le-marché" surpassant toute logique rétributive, quelque chose qui ne relève d'aucune justification, d'aucun droit ou mérite : du gratuit pur qui échappe par nature à tout ce qui est mesurable. Inutile est la 'justice', entendons ici l'obéissance à la Loi, si cette justice ne se nourrit pas de ce sol-là.

Il est clair que cette phrase renvoie non pas à 'faire plus', mais à une manière d'être juste, d'accomplir la Loi que saint Paul appelle la 'kénose' du Maître : *Il s'est vidé lui-même...* (Ph 2,7), faisant place à ce qui ne peut venir que d'un autre : être sauvé.

▷ Mt insiste sur cette différence entre l'obéissance à la loi et « être juste » dès le « récit de l'enfance » quand il parle de Joseph. « Alors, l'auteur sacré appelle donc « juste » Joseph parce qu'il n'est pas seulement obéissant à la loi, mais aussi (et surtout) ouvert à ce qui est au-delà de la loi. » (Luisa Muraro, *Le beatitudini*, Lindau, Torino, 2012).

* **Voici** ce qu'est un scribe à l'époque de Jésus : L'origine des **scribes** versés dans l'étude de la Loi remonte à l'exil, période pendant laquelle les Juifs privés de liturgie ont relu et remis en forme les traditions sur lesquelles ils fondaient leur identité. C'est au 5^e s. a.C., Ezéchiel est encore un prêtre-prophète, alors que Esdras est le prêtre-scribe qui engage le peuple à renouveler son engagement d'obéissance à la Loi. Ainsi s'est constitué une tradition d'enseignement dont les maîtres jouissaient d'une grande considération et on les appelait "*rabbi*" (mon maître). « Ce sont les intellectuels du temps dont une des fonctions importantes est de justifier le système en le fondant sur l'Écriture. Ce sont eux qui accusent le Sermon de miner l'enseignement traditionnel ». (A. Myre)

Quant aux **pharisiens**, notons ici seulement leur rapport à la Torah. « Il est connu que, à l'époque de Jésus, les juifs appartenaient à des groupes religieux divers et parfois opposés ; ainsi surtout les pharisiens et les sadducéens. Il est un point fondamental de la théologie pharisienne, dont l'importance dépasse la controverse avec les sadducéens ou tout autre groupe, c'est l'existence de la Tradition d'Israël reçue et transmise comme Parole de Dieu, et que les pharisiens appellent la Torah orale. – De même que l'Évangile, avant d'être consigné par écrit, a été annoncé et prêché (1 Co 15,1.11) : cet Évangile oral a été accueilli comme Parole de Dieu (1 Th 2,13), donc comme Torah, par des juifs et à des juifs. – La Torah, la Parole de Dieu que les maîtres pharisiens enseignent au peuple d'Israël, dès avant le temps du Nouveau Testament, n'est pas seulement l'Écriture, la Torah écrite. Elle comprend aussi, et avant tout, la Tradition qui doit être appelée Torah orale. » (Supplément au Cahier Évangile 73, *La Torah orale des pharisiens*, p.6 et 7).

▷ 22 présences des scribes dans Mt (ici la 2^e) rappellent leur attention à la lettre des textes ; l'alphabet hébreu en comporte 22 justement, les 22 'signes'. Quand Mt cite les scribes avec les pharisiens, c'est toujours dans un contexte polémique. Cités seuls, il leur donne des traits divers, comme en clôture de ce Discours, le plus décisif : *Quand Jésus acheva ces paroles-ci, les foules étaient frappées par son enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité et non comme leurs scribes* (vv.28-29).

▷ Comment un scribe peut-il enseigner autrement ? Une réponse vient à la fin de l'enseignement le plus juif de Jésus, celui en paraboles, où il dit aux disciples ayant demandé des explications : *Aussi tout scribe devenu disciple du royaume des cieux est semblable à un homme, un maître de maison qui extrait de son trésor du neuf et du vieux* (13,52). – Il est à espérer qu'entre disciples proches et scribes devenus disciples du royaume des cieux s'installe ce questionnement dont Jésus lui-même s'est fait le médiateur... Et notons au passage que le Discours n'est pas tendre avec ceux et celles qui prendraient un commandement pour 'plus petit' qu'eux-/elles-mêmes !

5 *Il a été dit aux ancêtres : tu ne tueras* (commettre un *meurtre*) *pas !* Le récit biblique nous aura appris que ce n'est pas là, dans le décalogue (Ex 20,13), qu'apparaît pour la 1^{ère} fois le refus du meurtre, un principe reconnu dans toutes les cultures. *Celui qui est venu* le place au commencement de son discours, telle une évidence sur laquelle pourtant, depuis qu'un humain fut engendré (Gn 4), les humains n'ont pas cessé de fermer les yeux. Voilà sans doute pourquoi il choisit d'y confronter la foule et les disciples et de convier tous à la racine, au commencement du meurtre – non pas son évacuation !

6 *Or celui qui tue, sera passible de jugement* : L'adjectif qui survient ici (enochos) attire l'attention, et par sa rareté et par les lieux bibliques qu'il évoque. On peut traduire aussi : 'devoir répondre au tribunal', 'être tenu à'. Chez Mt seul, il est répété 4 fois ici et une 5^e en 26,66, quand Jésus, répondant devant le sanhédrin à la question du grand prêtre au sujet de son identité, est accusé de blasphème, tous disent : *il est passible de mort*. Par ce lien 'unique' dans son récit, Mt opère un renversement d'une portée insondable : la passion de celui qui est déclaré passible de mort remémore la parole de salut qu'il prononce dans ce Discours. Ainsi le meurtre d'un humain quelconque, voire la moindre parole blessante à son égard, rappelle aussi le meurtre du *messie, fils de Dieu* (26,63).

▷ Saint Paul n'emploie le mot qu'ici, dans un contexte de conflit communautaire : *Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi celui qui mangera ce pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, devra répondre envers le corps et le sang du Seigneur* (1 Co 11,26-27). – Chaque fois la ligne est directe entre la dispute et la mort du Seigneur qui a mis à mort la haine de l'autre.

▷ 'La Loi de sainteté' du Lévitique (voir 'La place du texte' du 4^e dimanche) récite 5 cas qui renvoient à une compréhension fine et exigeante de la Parole contre le meurtre : 20,9 : *Quand un homme insulte son père ou sa mère, il sera mis à mort; il a insulté père et mère, son sang retombe sur lui*. En 20,11.12.13 et 16, il s'agit de comportements sexuels subissant une même sanction.

7 *Si donc tu apportes ton don à l'autel ... pars d'abord échanger avec ton frère* : Notons d'abord que le Discours ne s'occupe pas du culte, si ce n'est à travers la vie du frère qui passe 'avant', *d'abord*. Non pas pour supprimer le culte, mais celui-ci peut reconduire l'envie du meurtre au-delà de son commencement, là où il peut changer de versant, basculer vers celui de la rencontre, au commencement du bien. – Avec A. Myre (p.56), nous avons retenu non pas la traduction habituelle 'réconcilier', mais 'échanger' (diassô). Ainsi, « le texte ne préjuge pas du résultat de l'entretien, l'autre pouvant refuser de se réconcilier ». Mot unique dans le NT.

▷ P. Beauchamp fait ce commentaire éclairant : « Je suis au sommet, au sanctuaire, prêt à élever l'offrande. Le souvenir me fait revenir en arrière, d'abord sur le chemin de la mémoire : il me revient à l'esprit que mon frère m'en veut. Dès lors il n'est question ni de ma faute éventuelle à réparer ni de l'offense que j'aurais pu subir, la mécanique de la violence est désamorcée à l'endroit même qu'elle choisit toujours : le commencement. 'Qui a commencé ?' : c'est la question favorite du violent. Elle vient aux lèvres des enfants dès qu'ils savent parler et se quereller. Le bien se montre comme étant le bien du seul fait qu'il oublie la question. Le commencement, c'est lui-même ; le commencement, c'est le bien et rien d'autre. » (même endroit, p.130).

8 *Sois bienveillant envers ton adversaire, vite, tant que tu es avec lui en chemin* : Par les vv.25 et 26, Mt souligne le caractère primordial de ce commandement. Il y a urgence et être *en chemin avec* l'autre donne une chance à la réussite de la démarche, car alors le déplacement de l'un et de l'autre a cours. L'arrêt figerait les positions, tout en précipitant le processus, changeant alors de nature, vers 'la maison d'arrêt'. Et en termes financiers, l'issue pourrait mettre longtemps à se montrer...

Les Proverbes disent : *Le premier à parler dans son procès paraît juste; vienne la partie adverse, elle le contestera* (18,17).

9 *Vous avez entendu qu'il a été dit : tu ne commettras pas d'adultère* : Comme le décalogue (Ex 20,13 et 14), Mt fait suivre la parole sur la sauvegarde de la vie de l'autre par celle sur le rapport entre les sexes dont la différence est garante de la vie de l'espèce. Cette différence est aussi la source des plus grands conflits, voire de meurtres, tout comme l'est aussi son absence. Il faut, également ici, recourir au commencement, du récit biblique par exemple, pour en saisir les contours. – L'absence de sanction peut étonner, mais elle est dite comme provenant de l'intérieur de la transgression, dès sa naissance :

10 *Quiconque regarde une femme pour la désirer, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur* : le Discours ne trompe pas : le 1^{er} de tous les commandements, celui qui porte sur "tout sauf tout" (Gn 2,16-17), fut transgressé par une manière de regarder, captatrice et consommatrice, faisant sortir le désir de sa voie (Gn 3,6-7) ; et les deux, l'homme et la femme se trouvèrent dévêtus de la parole du commandement qui leur permettait de devenir 'un', dans la chair, l'un et l'autre, l'un avec l'autre (Gn 2,24). –

Sans nous arrêter ici sur la situation culturelle de ce texte qui n'est plus la nôtre, ni la casuistique qui s'est développée autour de ce commandement au point qu'il pouvait devenir inaudible, suivons cette conclusion du Deutéronome 30,14 : *Cette parole est dans ton cœur*. « Si je laisse la colère tuer l'autre en moi, si je laisse le désir dépouiller l'autre en moi, je suis en train de me détruire moi-même de l'intérieur. – Je suis confronté au genre d'être humain que je cherche à devenir, et qui veut monter du fond de moi. – Le réel restera toujours complexe, la vie sera pleine de détours imprévus, le cœur humain réservera des surprises et le discernement gardera toujours sa place. Quelqu'un peut s'accomplir en posant tel geste, et l'autre s'y détruire. La voix profonde qui sourd de soi déclare le résultat, dès le début, et le reste de la vie le manifeste » (A. Myre, p.62-64).

11 *Si ton œil, si ta main te fait trébucher ...que ton corps entier dans le dépotoir* : Ces vv.29 et 30 se connectent facilement aux vv. 3,6 et 7 de la Genèse, tout en ajoutant l'imaginaire horrible de l'automutilation. Comme le fait entendre le texte cité ci-dessus, cette mutilation est déjà comprise dans la non-écoute de la Parole. Le corps ainsi mutilé n'est plus bon que pour le dépotoir, car il est privé de son devenir 'chair une' dont parle Gn 2,24. C'est en poussant la transgression vers son commencement, que le Discours montre aussi l'unité profonde de l'enseignement de l'un et l'autre testament.

12 *Celui qui répudiera sa femme...* Pour les vv.31 et 32, je renvoie à l'étude détaillée de Marc 10,1-16 que présente l'atelier relatif au 27^e dimanche B.

13 *Il a été dit aux ancêtres : Tu ne feras pas de faux serments !*

Mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments : Encore une fois, les 1^{ers} chapitres de la Genèse témoignent de l'absence d'une parole humaine simple et vraie ; d'une parole adressée et s'appuyant sur un 'je' franc : '*la femme que tu m'as donnée, elle m'a donné du fruit*' (3,12) – '*le serpent m'a trompée*' (3,13). Quand la parole disparaît : '*Cain dit à Abel* :- - - ', le meurtre survient aussitôt (4,8).

▷ La pratique avait conduit à utiliser un nom de Dieu ou un substitut pour affirmer la véracité de sa parole : exiger un serment pour s'assurer d'une parole prononcée. Exiger aussi à tenir un serment insensé tel que le vœu de Jephté (Juges 11). – On peut ainsi mieux comprendre la parole du décalogue : *Tu n'élèveras pas le nom du Seigneur, ton Dieu, en vain, car le Seigneur n'acquiesce pas celui qui élève son nom en vain* (Ex 20,7).

14 *Or moi je vous dis de ne pas jurer du tout* : Le Discours rend ainsi la parole à celui, celle qui la prononce. « Deviens quelqu'un qui a de la densité. Ne mets pas Dieu à ton service en voulant le forcer d'agir ou en le rendant garant de tes dires. Laisse parler ce que tu es », commente encore A. Myre. –

15 *Que votre parole soit : oui ? oui ! non ? non ! Le surplus est du méchant* : La parole est ramenée à sa plus simple expression, débarrassée de tout équivoque. Elle doit supporter son contenu, ne peut rester 'neutre', coincée entre le oui et le non. « Le discours le plus faux n'est pas celui qui dit oui à la place de non, ou l'inverse, mais bien celui qui s'installe dans le "ni oui ni non". Jésus n'impose pas une contrainte qui remplacerait le serment. Il libère la parole. – Les sociétés qui abusent de la demande de serment (cela n'arrive-t-il pas dans l'Église ?) risquent d'en être punies par l'invasion de ce discours neutre et précautionneux qui décourage l'attention pour avoir trop contraint la parole » P. Beauchamp, p. 136. – La consigne sur les serments est présente en Siracide 23,9-11 ; l'épître de Jacques 5,12 ; 2 Co 1,17-20. Elle semble donc avoir joui d'une plus grande attention dans les premières communautés judéo-chrétiennes.

4^e clef : Des questions

1. Sur le mont des 'Béatitudes', Jésus donne-t-il une nouvelle loi ?
2. En disant '*Moi, je vous dis*', Jésus se met-il à la place du Père ?
3. Les exemples que Jésus donne concernent exclusivement les relations humaines. Pourquoi ne parle-t-il pas des premières paroles du décalogue ?
4. Que penses-tu de ce texte : « La condamnation radicale du divorce qui est au cœur de la tradition reçue par le Sermon sur la montagne, est à comprendre de la même manière que le reste de ses paroles, comme l'expression d'un chemin illimité, d'un appel infiniment ouvert, d'une soif passionnée de justice, d'un rêve d'humanité qui oriente la vie vers un horizon inatteignable. Elle fait entrer dans cette sorte de tourbillon vertigineux, au cœur de soi, qui fait éclater toutes les limites du je, de notre pauvre condition humaine, de nos institutions, si humbles ou sacrées soient-elles, de nos façons de faire, de notre culture enfin » (A. Myre p.66) ?
5. Si aujourd'hui on jure moins, quels moyens servent à faire passer un mensonge pour vrai ?